

COMMUNIQUÉ

Grâce aux médias internationaux, et plus particulièrement au Guardian, nous venons d'apprendre que des enfants centrafricains âgés de 9 à 13 ans, vivant dans le camp de déplacés de l'aéroport M'poko de Bangui, ont été victimes de viols et d'actes de pédophilie de la part de militaires chargés de missions de maintien de la paix en République Centrafricaine. Parmi les militaires suspectés d'avoir commis ces actes atroces figureraient quatorze français de la SANGARIS, trois tchadiens et deux équato-guinéens de la MISCA.

Une telle information ne peut que raviver le sentiment de désespoir et traduirait le mépris que certains éléments des forces militaires internationales, passées depuis sous mandat des Nations-Unies, ont pour notre peuple Centrafricain appauvri, affamé et encore plus fragilisé.

Selon ces informations, nous ne comprenons pas que les Nations-Unies aient tenté, depuis plusieurs mois, d'étouffer cette affaire, alors que les autorités françaises ont réagi vivement par le biais du Président de la République François Hollande et son Ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian. En effet, le Gouvernement français a annoncé qu'une enquête pour "viols sur mineurs de 15 ans" avait été ouverte par le parquet de Paris, suite aux éléments fournis par le Ministère de la Défense.

Le Président de la République Française a souhaité la plus grande sévérité, si les faits étaient avérés, dans les sanctions qui doivent être à la dimension des actes criminels commis sur nos enfants, actes qui sont unanimement condamnés à la fois par tout le peuple Centrafricain et toute la Communauté Internationale.

Nous ne pouvons souhaiter qu'une même réponse de la part des Gouvernements respectifs des militaires tchadiens et équato-guinéens, pour leurs militaires de la MISCA, qui seraient également suspectés de tels actes.

COMMUNIQUÉ



Ces actes ne sauraient rester impunis, car cela serait un encouragement pour d'autres éléments de toute force militaire à poursuivre la commission de tels actes sur d'autres victimes, aggravant encore le désarroi d'un peuple qui compte sur le Gouvernement et la Communauté Internationale pour sortir de la crise actuelle et réduire sa souffrance.

C'est pourquoi la Justice centrafricaine, qui, ces derniers temps, a fait preuve d'une grande détermination et d'une fermeté remarquée dans la poursuite d'actes similaires commis sur une mineure par une personnalité du Gouvernement, doit se saisir également de ce dossier pour une enquête approfondie qui donnerait satisfaction aux Centrafricains, ainsi que toutes les informations objectives nécessaires sur cette affaire.

Je ne peux, en ce sens, qu'appuyer la requête du procureur de la République de Bangui qui souhaite :

- que la coopération judiciaire soit totale entre la France et la République Centrafricaine sur cette affaire ;
- que les militaires qui seraient renvoyés devant la justice, pour ces faits, soient jugés devant une cour centrafricaine, les faits ayant été commis sur notre territoire et les victimes de nationalité centrafricaine.

Dores et déjà, des consignes doivent être données, et des mesures prises aux niveaux de tous les contingents, pour que de tels actes soient vivement condamnés et réprimés afin d'éviter leur banalisation.

Jean WILLYBIRO SAKO